

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 09 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 09 juillet 2018 à la salle municipale de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois
Messieurs Hartley Lepage, Marc-Aurèle Blais et Denis Langlois

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-311
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté et que les points suivants soient ajoutés à l'ordre du jour, tout en restant le varia ouvert:

- a) Appel d'offres pour les plans et devis du quai de Port-Daniel
- b) Avis aux pêcheurs des bateaux de pêche situés au Quai de Port-Daniel
- c) Construction de bancs

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-312
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que les procès-verbaux des séances du 11 et 21 juin et du 3 juillet 2018 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-313
ADOPTION DES COMPTES À PAYER
ET DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET
DES CHÈQUES AU 30 JUIN 2018

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de # 97196 à # 97212 # 905707 à 905872 et des chèques portant les numéros # 97196 à # 97208 et # 911401 à # 911501 et que les comptes à payer au montant de 95 807,70 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2018

La directrice générale dépose au conseil municipal les états financiers au 30 juin 2018.

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait lecture de la correspondance.

- Ministère de la sécurité publique; favorable à la réalisation du projet de caserne, réfection et construction des infrastructures municipales.
- Lettre de remerciement de l'École Polyvalente de Paspébiac pour le don concernant le gala des masques.
- MAMOT: information pour aviser que le programme Réfection et construction des infrastructures municipales RÉCIM prend le relai de l'ancien sous-volet 5.1 du PIQM.
- Société du chemin de fer de la Gaspésie: application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires pour l'année 2018.
- MAMOT: programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 – réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) - réfection du centre communautaire du Vieux couvent de Gascons.
- Lettre pour aviser de la dissolution du comité de parents du camp de jour.
- MRC du Rocher-Percé: annonce de la mise en fonction officielle de l'outil gratuit de rappel d'activités MÉMENTO sport plein air.
- PÊCHES ET OCÉANS CANADA.;; intention par la municipalité d'acquérir les installations du site de Gascons (Anse-à-la-Barbe) ainsi que ses besoins – demande une rencontre pour amorcer les discussions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-314 **AUTORISATION DES DÉPENSES ET PAIEMENT DES FACTURES** **GROUPES - MERCREDIS MUSICAUX**

Dans le cadre des mercredis musicaux, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons entérine la dépense du 4 juillet 2018 et le paiement du Groupe Flying Joes au montant de 3 000 \$, taxes en sus ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les dépenses et les paiements des groupes suivants payables à chaque spectacle (taxes comprises)

The Clemville Kids	2 300,00 \$, sans taxes
Alan Jackson Experience:	8 048,25 \$, taxes incluses
Fogerty Revival	1 800,00 \$, sans taxes
The Paul Deslauriers Band:	2 874,38 \$, taxes incluses
High 5:	4 759,97 \$, taxes incluses
The Vinyls:	5 748,75 \$, taxes incluses
Country Boys	1 200,00 \$, sans taxes
Les années Jukebox	2 500,00 \$, sans taxe

QUE dans le cadre d'une festivité qui sera tenue le 15 juillet 2018, la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la dépense et le paiement du groupe «The Country Boys» au montant de 1 200 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-315
AUTORISATION DES DÉPENSES
ET PAIEMENT DES FACTURES - M.R. SON

Dans le cadre des mercredis musicaux, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons entérine la dépense du 4 juillet 2018 et le paiement à M.R. Son au montant de 950 \$, taxes en sus ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les dépenses et les paiements à M.R. Son pour la fourniture des équipements aux groupes suivants et payables après chaque spectacle:

The Clemville Kids:	950 \$, taxes en sus	
Alan Jackson expérience:	1 050 \$	"
Fogerty Revival	950 \$	"
The Paul Deslauriers Band:	950 \$	"
High 5:	950 \$	"
The Vinyls:	950 \$	"

QUE dans le cadre d'une festivité qui sera tenue le 15 juillet 2018, la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la dépense et le paiement à M.R. Son pour la fourniture des équipements au groupe «The Country Boys» au montant de 950 \$, taxes en sus.

À noter, en cas de pluie, les spectacles auront lieu à l'aréna de Gascons

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-316
CONTRIBUTION
ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement au montant de 386,56 \$ représentant la contribution municipale selon l'entente Services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne pour la période d'août 2018 à juillet 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-317
SERVICES D'ARPENTAGE AU PARC COLBORNE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'estimation de Leblanc Services d'Arpentage et Géomatique inc. pour le piquetage et le plan de localisation des différents bâtiments, du bateau et des installations sanitaires du Parc Colborne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-318
INSTALLATION D'UN POTEAU

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Berthelot Entreprise Électrique au montant de 1 490 \$, taxes en sus pour l'installation d'un poteau au 270 route 132.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-319
RECOMMANDATION AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la recommandation de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons de nommer madame Lisiane Ross pour faire partie du conseil d'administration et ce, pour un mandat d'une durée de trois (3) ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-320
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
CABANONS DONADO & RÉNOVATION DD

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement au montant de 6 190 \$, taxes en sus à Cabanons Donado & Rénovation DD pour l'achat et l'installation de toilettes au Quai du Ruisseau Chapados.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-321
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
REHAUSSEMENT DE LA ROUTE LEGRAND

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services professionnels en ingénierie au montant de 16 543 \$, taxes en sus de la firme TetraTech pour la réalisation d'une étude afin de proposer une solution et des travaux à envisager dans la problématique d'inondation de la route Legrand.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-322
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
PROBLÉMATIQUE DE DRAINAGE À LA ROUTE DE LA RIVIÈRE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services professionnels en ingénierie au montant de 8 875 \$, taxes en sus pour la réalisation d'une étude afin de proposer des solutions et des travaux à envisager dans la problématique de drainage d'un ponceau existant situé près de la résidence au numéro civique 307 sur la route de la Rivière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-323
CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES
SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT
RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans le cadre du programme de crédit de taxes de services et subvention eau et égout pour les résidences intergénérationnelles, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la

Municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un montant de 616,13 \$ pour la résidence située au 520 route 132 à Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-324
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
ST-ONGE & ASSELS, AVOCATS INC.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement au montant de 1 750,84 \$, taxes en sus à la firme St-Onge & Assels, avocats inc. pour services professionnels rendus dans le contrat de pavage de routes et d'accotements localisés sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-325
AUTORISATION DE LA DÉPENSE/PAIEMENT DE FACTURE
ARSENAULT ÉLECTRIQUE ENR.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons entérine la dépense et le paiement de facture de Arsenault Électrique Enr. au montant de 6 178,25 \$, taxes en sus pour l'achat et l'installation d'une pompe à la station de pompage de Gascons ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-326
SOUMISSION POUR L'ACHAT DE TERRAINS DE VOLLEYBALL

Dans le cadre de l'activité «Open Gaspésien » qui se tiendra du 24 au 26 août prochain, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Canuckstuff au montant de 3 949,55 \$, taxes en sus pour l'achat de neuf (9) terrains de volleyball.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPART À LA RETRAITE - MADAME RÉJEANNE GRENIER

Monsieur le maire fait lecture de la lettre de madame Grenier nous avisant de son départ à la retraite. À cet effet, une activité sera prévue afin de souligner cette dernière en guise de reconnaissance pour les années passées à la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-327
RÉFECTION DES TROTTOIRS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate la directrice générale à soumettre un appel d'offres par voie du système électronique pour la réfection des trottoirs de la municipalité ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à aller en règlement d'emprunt pour un montant de 650 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-328
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
COLLÈGE SHAWINIGAN

Dans le cadre du programme de qualification pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons entérine le paiement de la facture au montant de 344,78 \$, taxes en sus au Collège Shawinigan pour les dépenses reliées aux journées pratiques qui se sont tenues les 19 et 20 juin dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-329
PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons ne présente aucun intérêt pour l'acquisition de la propriété excédentaire de Pêches et Océans Canada qui est située sur une partie du lot 11 du cadastre officiel du canton de Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-330
BUDGET RÉVISÉ 2018 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE PORT-DANIEL–GASCONS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons approuve le budget révisé 2018 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel–Gascons pour une contribution municipale au montant de 12 244 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-331
COLLOQUE 2018
ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à participer au Colloque 2018 de l'Association des travaux publics d'Amérique qui se tiendra à Saint-Sauveur du 4 au 7 septembre prochain. Les coûts d'inscription au montant de 1 080 \$, taxes en sus et les frais de déplacement sont défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-332
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES
TETRA TECH QI INC.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 5 328,45 \$, taxes en sus pour les honoraires professionnels effectués dans la réfection du Quai situé à Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-333
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES
TETRA TECH QI INC.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 4 935 \$, taxes en sus pour les honoraires professionnels concernant l'actualisation des coûts par unité pour l'aqueduc, secteur Gascons. Cette dépense sera défrayée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-334
EMBAUCHE D'UNE AIDE-MONITRICE AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'embauche de madame Marie Josianne Grant à titre de aide-monitrice au Camp de jour pour une période de cinq (5) semaines débutant le 9 juillet 2018 et au taux de 12 \$/heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-335
SOUMISSION POUR LA FABRICATION D'UN ESCALIER

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Soudure Port-Daniel inc. au montant de 4 251 \$, taxes en sus pour la fabrication d'un escalier en aluminium avec rampe pour être situé sur la plage face de l'Hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-336
PARC DE LA PRÉE

Monsieur le maire fait lecture du rapport du plan d'amélioration reçue par l'URLS concernant le parc de la Prée et les recommandations/suggestions.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à la fermeture temporaire du parc de la prée suite aux recommandations de l'URLS.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-337
AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE
FACE À L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des travaux publics à procéder à l'aménagement de la plage face à l'Hôtel de Ville afin d'accueillir l'Open Gaspésien de Volleyball pour un montant de ± 10 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-338
CONSTRUCTION DE BANCS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la construction de bancs, avec fleurs, pour les districts suivants :

District 2 : 5 bancs district 4 : 2 bancs
District 5 : 5 bancs district 6 : 6 bancs

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-339
AUTORISATION D'ACHAT DE GRADINS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'achat de six (6) gradins portatifs au montant de 9 309 \$, taxes en sus.

Il est à noter que cette dépense sera inscrite dans le cadre d'une demande d'aide financière au Fonds d'aide aux organismes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-340
PUBLICITÉ POUR LES ÉVÉNEMENTS
DE LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition numéro 2 de BLEUFM au montant de 1 250 \$, taxes en sus. Cette proposition comprend 150 occasions, 2 productions, 2 entrevues, publication sur la page Facebook de Bleu FM

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-341
AUTORISATION D'ACHAT ET PAIEMENT
MODULES DE JEUX

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'achat et le paiement de modules de jeux de la compagnie Jeux1000 pattes au montant de 37 970 \$, taxes en sus.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons fasse la vérification auprès des gens de l'URLS, s'ils peuvent fournir gratuitement un plan d'aménagement pour le terrain de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-342
MANDAT POUR L'INSTALLATION DES QUAIS FLOTTANTS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la firme Tetra Tech à procéder à la première étape concernant l'installation de quais flottants.

Cette première étape comprend la vérification auprès des différents ministères et des exigences de ces derniers concernant l'installation de pontons et ce, pour un budget de ±500 \$. Ce mandat sera une base horaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-343
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES – MERCREDIS MUSICAUX

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme, monsieur Éric Huard, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'Aide aux organismes pour les mercredis musicaux, et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-344
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES
OPEN GASPÉSIEN DE VOLLEYBALL

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme, monsieur Éric Huard, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'Aide aux organismes pour la tenue d'un tournoi de volleyball de plage «Open Gaspésien de Volleyball» et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-345
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-07
ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-05
CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES RÉSEAUX
AQUEDUC ET DU RÉSEAU ÉGOUT

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons adopte le règlement numéro 2018-07 abrogeant le règlement numéro 2014-05 concernant l'administration des réseaux aqueduc et du réseau égout.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-07
ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-05
CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES RÉSEAUX
AQUEDUC ET DU RÉSEAU ÉGOUT

ATTENDU QU'il devient opportun d'abroger le règlement numéro 2014-05 concernant l'administration des réseaux d'aqueduc et du réseau égout ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 juin 2018 et que le projet de règlement a été déposé et adopté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu à l'unanimité

QUE le règlement numéro 2018-07 soit ordonné, statué et décrète ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement portera le titre de «Règlement numéro 2018-07 abrogeant le règlement numéro 2014-05 concernant l'administration des réseaux d'aqueduc et du réseau d'égout ».

ARTICLE 3

Le conseil municipal désire clarifier certaines situations concernant les unités attribuées aux catégories d'immeubles en abrogeant le règlement dans son ensemble.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À PORT-DANIEL–GASCONS, CE 9 JUILLET 2018.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Directrice gén. / secrétaire-trés.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-346
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-10
RELATIF AU COLPORTAGE ET AUX VENDEURS ITINÉRANTS

Le conseiller, monsieur Denis Langlois, donne avis de motion et un dépôt du projet de règlement qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 2013-10 relatif au colportage et aux vendeurs itinérants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-347
QUAI DE PORT-DANIEL
APPEL D'OFFRES POUR LES PLANS ET DEVIS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la directrice générale procède à un appel d'offres pour les plans et devis du quai de Port-Daniel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

AVIS AUX PÊCHEURS

On demande qu'un avis soit donné aux deux bateaux de pêche amarrés au quai de Port-Daniel afin qu'ils cèdent leur place aux petits bateaux de plaisance.

ARROSAGE DES FLEURS

On demande de vérifier auprès du directeur des travaux publics si monsieur Placide Langlois arrose les fleurs les fins de semaine, ceci afin d'éviter de perdre les fleurs si la température devient très chaude.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-07-348 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mireille Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 20h14.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet,
Dir. générale/secrétaire-trésorière